



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, mercredi 22 octobre 2025

ALERTE MÉTÉO – VIGILANCE ORANGE POUR VENTS VIOLENTS SUR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Le département de la Charente-Maritime est placé en vigilance orange pour un phénomène de vents violents, à compter de jeudi 23 octobre 2025, 6h.

Une vigilance toute particulière est demandée en raison du vent d'ouest déjà soutenu, qui va se renforcer avec des rafales de 100 à 130 km/h sur le littoral, et de 90 à 110 km/h dans l'intérieur des terres.

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, engage chacun à la plus grande vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Conseils de comportement

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

- Mettez à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur ;
- Évitez les promenades en forêt ;
- Tenez-vous informé.

Vous pouvez suivre l'évolution de la situation sur Météo-France via :

- le serveur vocal 05 67 22 95 00 (*appel non surtaxé, tarif selon opérateur*),
- le site de vigilance : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, *Cheffe de service* – 06 37 74 87 22
Aurore Turmel, *Adjointe à la Cheffe de Service* – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr

